UNESCO ACALAN

METTRE EN SYNERGIE LES EFFORTS POUR PRESERVER LA DIVERSITE LINGUISTIQUE EN AFRIQUE

Intervention de Monsieur Adama SAMASSEKOU,
Président de l'Académie Africaine des Langues, à la Cérémonie d'Ouverture.

Bamako, Centre International de Conférence, le 23 Mars 2006

Monsieur le Ministre de la Culture,
Monsieur le Chef de la Section du Patrimoine Immatériel de l'UNESCO-Paris,
Monsieur le Représentant Résident de l'UNESCO-Bamako,
Chers collègues linguistes et chercheurs,

An balimaw, aw ni sogoma !
An sira hèrè la, Ala ka tile hèrè d'an ma !
An bè Farafinnakunnawolobaara min na, ani adamadenyasabatilibaara min na, Ala k'a nyè an bolo !
Aw bor'aw ka so, aw nan'aw ka so : aw bisimila ! Vous avez quitté votre demeure pour la retrouver ici : soyez donc les bienvenus !

C'est dans cette même salle de la structure qui nous abrite aujourd'hui, appelée il y a encore quelque temps **Palais des Congrès,** que s'est tenue en Avril 2001 la première rencontre-certes de chercheurs maliens - pour parler de l'Académie Africaine des Langues !

C'est donc avec un grand plaisir cinq ans après, deux mois seulement après l'adoption des textes de l'ACALAN par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, que je vous informe de l'aboutissement de la première étape de la mise en place de cette désormais Institution Spécialisée de l'Union Africaine.

Notre histoire a commencé au dernier trimestre de l'année 2000. L'initiative a été prise par le Président Alpha Oumar KONARE, aujourd'hui Président de la Commission de l'Union Africaine. Cette initiative était fondée sur la volonté de promotion et de valorisation de nos langues et sur l'élan d'intégration et d'union qui anime les Etats africains.

Du reste, cette volonté a donné lieu depuis les premières années des indépendances à de multiples tentatives au niveau continental.

Depuis, plusieurs étapes ont été franchies dont les principales sont les suivantes :

- un Atelier National, les 2 et 3 avril 2001, regroupant tous les linguistes et chercheurs maliens qui a formalisé cette vision de l'Académie ;
- une mission à Addis-Abéba que nous avons effectuée en qualité de Chef de la Mission pour l'Académie Africaine des Langues et d'Envoyé Spécial du Président de la République du Mali pour présenter et discuter le projet d'Académie Africaine des Langues avec le Secrétaire Général de l'OUA, du 19 au 22 avril 2001 ;

- une Consultation Africaine regroupant des linguistes et chercheurs africains et non africains, les 25, 26 et 27 mai 2001 pour la validation technique et scientifique du projet.

Les activités de cette étape ont conduit à l'adoption par la Conférence des Ministres et le Sommet de l'OUA, tenus du 2 au 11 Juillet 2001 à Lusaka (Zambie), de la Décision CM/Déc.613(LXXIV) consacrant la validation politique de la future institution panafricaine.

Etant donné la longueur de la procédure d'élaboration et de signature par les Etats Africains de l'Acte Juridique créant l'Académie Africaine des Langues en tant qu'Institution spécialisée panafricaine et afin de garder en éveil l'enthousiasme suscité par ce grand projet, le Mali, par Décret N°01-398/P-RM du 7 septembre 2001, a mis en place une structure de dimension nationale quant à son fonctionnement mais à vocation panafricaine quant à ses objectifs. Le lancement officiel des activités de cette structure par le Président de la République eut lieu le 8 septembre 2001, Journée Internationale de l'alphabétisation, en présence de scientifiques africains et non africains.

Cette structure malienne, qui a été consacrée par le Secrétariat de l'OUA et appelée au niveau continental Présidence Ad Interim de l'ACALAN, s'est assignée deux objectifs essentiels :

- faire connaître et reconnaître l'Académie ;
- faire adopter ses textes.

En Octobre 2001, le Mali a fait adopter par la 31ème Conférence Générale de l'UNESCO un Projet de Résolution, soutenu par plusieurs pays, en faveur de l'Académie, lui assurant ainsi le soutien de la communauté scientifique internationale et la garantie de ressources financières pour le démarrage de ses activités. Le projet obtenait ainsi sa validation internationale !

Les 5, 6 et 7 février 2002 à Addis-Abéba, le Secrétaire Général de l'OUA a organisé en relation avec la Présidence de l'ACALAN, une Réunion d'experts gouvernementaux qui a abouti à l'adoption par les experts des Statuts de l'Académie Africaine des Langues.

Les années 2002 et 2003 ont correspondu fort heureusement à la présidence du Comité préparatoire du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) assurée par le Président de l'ACALAN. Aussi les multiples rencontres que nous avons été amené à faire ont-elles permis d'atteindre largement le premier objectif.

C'est en février 2004 qu'a débuté la phase d'accélération du processus de mise en place de l'Académie.

- la création, le 10 février 2004 à Yaoundé, du Comité de Pilotage ACALAN/ILPAA constitué d'éminents linguistes des différentes régions du continent ;

- la réunion à Addis-Abéba, un mois plus tard, de ce Comité élargi à d'autres personnes autour du Président de la Commission de l'U.A. pour faire le point du processus de mise en œuvre de l'ACALAN ;

- l'adoption, en juillet 2004, par la 3ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, du Plan stratégique du Président de la Commission de l'U.A., qui a programmé le lancement de l'ACALAN en 2005 et la proclamation de 2006 comme Année des Langues Africaines ;

- l'audience que le Président de la Commission de l'U.A. a accordée au Président de l'ACALAN, le 20 juillet 2005 et qui a permis la planification des dernières étapes conduisant à l'adoption des textes de l'ACALAN lors du Sommet de Khartoum ;

- la réunion, du 8 au 14 décembre 2005 à Nairobi, des Ministres de la Culture préparatoire du Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement de Khartoum consacrée à l'Education et à la Culture. Cette réunion était elle-même précédée de deux rencontres celle des Experts indépendants et des Experts gouvernementaux, elles-mêmes précédées par la réunion du Comité de Pilotage ACALAN/ILPAA à Cape Town, pour préparer Nairobi. La rencontre des Ministres a finalisé et validé les principaux textes de l'ACALAN. Ce qui a permis à la Conférence de Khartoum de les adopter en Janvier 2006.

Monsieur le Ministre,
Messieurs les Représentants de l'UNESCO,
Chers Collègues,

La Présidence ad intérim de l'ACALAN, dont vous venez de suivre le parcours historique, assume sans doute encore une phase intérimaire que nous espérons de beaucoup plus courte permettant à une nouvelle équipe – cette fois-ci continentale – de pendre en mains les destinées de l'ACALAN. Plusieurs

projets sont en chantier. Permettez-moi de vous en citer les principaux. Il s'agit :

- des activités liées à l'Année 2006 –Année des Langues Africaines ;
- de l'organisation de colloques régionaux pour les cinq régions du continent sur « Politiques nationales : le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique » ;
- de l'élaboration d'un Atlas linguistique pour l'Afrique ;
- de l'élaboration d'un Annuaire des linguistiques africains ;
- des activités rendant opérationnel le Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique ;
- de la mise en œuvre des projets majeurs du Comité de Pilotage ACALAN/ILPAA que sont :
  - le Projet Contes et Récits à travers l'Afrique basé en Afrique du Sud (Cape Town),
  - le Centre Panafricain d'Interprétariat et de Traduction basé en Afrique de l'Ouest (Bamako),
  - le Programme de Formation en Maîtrise et en Doctorat en Linguistique Africaine Appliquée basé en Afrique Centrale (Yaoundé),
  - le Programme de développement de la Terminologie basé en Afrique de l'Est (Dar Es Salam).

Monsieur le Ministre,
Messieurs les Représentants de l'UNESCO,
Chers Collègues,

Il sied en ce jour de rappeler le chemin parcouru depuis 2001. Il a été long et difficile, mais comme l'on dit chez nous « lorsque quelqu'un de bien vous aide à poser sur la tête votre fardeau, vous le supportez avec plus d'aisance ».

Au nombre de ceux qui ont, dès le début accompagné l'ACALAN, qui sont nombreux et que je remercie, permettez-moi de citer l'UNESCO qui, à toutes les étapes, a tenu à marquer son soutien.

En effet, déjà en novembre 2000, le Directeur Général de l'UNESCO, reçu par le Président Alpha Oumar KONARE, lui avait promis le soutien de l'Organisation pour ce projet.

De la Consultation Africaine à la rencontre d'aujourd'hui, que de chemin parcouru ! Tantôt avec le siège à Paris, tantôt avec le Bureau Régional à Dakar

et constamment avec la Représentation à Bamako, l'ACALAN a organisé plusieurs activités, au nombre desquelles :

- La Consultation Africaine elle-même;
- La Conférence Thématique du SMSI à Bamako: « le Multilinguisme pour la diversité culturelle et la participation de tous dans le Cyberespace » ;
- La table ronde de Tunis « Pour un Cyberespace multilingue avec la participation de tous dans la Société de l'Information et des Savoirs Partagés »;
- Plusieurs études sur le Multilinguisme, la Diversité culturelle, les langues en danger, l'enseignement bilingue ;
- La publication du Bulletin d'Information de l'ACALAN ;
- La création du Réseau Mondial pour la Diversité Linguistique dont le lancement a eu lieu au siège de l'UNESCO, le 21 février 2006, Journée Internationale de la langue maternelle.

Le plus grand soutien de l'UNESCO a été que par deux fois, en 2001, et en 2005, aux 31ème et 33ème Sessions de sa Conférence Générale, elle a adopté des Résolutions en faveur de l'Académie. La Résolution prise lors de la 33ème Conférence Générale, avait pour objet l'appui à l'organisation de cinq colloques régionaux mentionnés tantôt et dont le premier aura lieu ici même, s'il plait à Dieu, les 16, 17 et 18 mai 2006, c'est-à-dire, dans moins de deux mois. Ces colloques permettront, entre autres, à l'ACALAN, de mettre en place ses structures de travail de base, en particulier, les Commissions de Langues Transfrontalières Véhiculaires.

Chers Collègues linguistes et chercheurs d'Afrique,

Nous voilà dotés d'un bel instrument, auquel les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont consacré à Khartoum l'appellation d'Institution Spécialisée de l'Union Africaine, dont la vocation essentielle est d'aider les Etats membres à concevoir et mettre en œuvre une politique linguistique fondée sur la valorisation et la promotion des langues africaines, en partenariat avec les langues héritées de la colonisation –l'Académie Africaine des Langues, qui contribuera aussi à mettre en synergie les différentes structures régionales comme le CELHTO, le CICIBA, l'EACROTANAL, en les aidant à mieux atteindre leurs objectifs que nous partageons.

Khartoum aura été aussi une étape fondamentale pour la réalisation de la Renaissance du Continent, à travers les autres décisions importantes prises par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, dont : l'adoption de la Charte de la

Renaissance Culturelle Africaine; l'adoption du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique et de la Déclaration sur le lien entre la Culture et l'Education, prônant la refondation des systèmes éducatifs africains ; la proclamation de l'année 2006, Année des Langues Africaines, et de la période 2006-2015 – Deuxième Décennie de l'Education en Afrique.

C'est dire que le vaste chantier de la Renaissance Africaine, dans notre domaine, est désormais officiellement ouvert au niveau continental. Il nous revient, à présent, de jouer pleinement notre rôle, tout notre rôle, d'architectes d'une politique linguistique continentale –levier de la Renaissance de l'Afrique !

C'est dire aussi combien cette rencontre, au titre si symboliquement évocateur (« Mettre en synergie nos efforts pour préserver la diversité linguistique en Afrique») vient à point nommé en ce début de l'Année des Langues Africaines. Et quoi de plus normal que ce soit l'UNESCO et l'ACALAN qui la co-organisent, avec le parrainage du gouvernement malien ! Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rencontres, bénies par le Grand Ordonnateur Céleste !

Merci à l'UNESCO pour son accompagnement constant de l'ACALAN !

Merci au gouvernement du Mali pour sa disponibilité et sa dédicace permanente à la cause des langues africaines !

Merci à vous, chers collègues, de nous aider à mettre en œuvre les objectifs de l'ACALAN, qui a pour mission aussi de vous soutenir et de valoriser les résultats de vos recherches !

Que Dieu nous assiste dans notre volonté de contribuer à la Renaissance du continent et à l'émergence d'un monde plus humain et plus solidaire !

Plein succès à nos travaux !

Asante Saana !
Thank you !
Shukhran !
Merci !
Obrigado !
Aw ni ce!
Onon e golle !
Wor nda goy !

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies ACALAN Collection

2006

Mettre en synergie les efforts pour préserver la diversité linguistique en Afrique. Intervention de Monsieur Adama SAMASSEKOU, Président de l'Académie Africaine des Langues, à la cérémonie d'ouverture. Bamako, Centre International de conférence, le 23 Mars 2006

ACALAN

ACALAN

http://archives.au.int/handle/123456789/1540

Downloaded from African Union Common Repository